



RETENEZ LA DATE !

SÉMINAIRE

Agir sur la volatilité des prix pour la sécurité alimentaire et le développement

le 1^{er} décembre 2010, de 9h00 à 18h00

Lieu : Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
27 rue de la Convention 75015 Paris

Le Comité pour la sécurité alimentaire mondiale vient de placer l'instabilité des marchés agricoles au cœur de ses préoccupations. Cependant, la façon de gérer cette instabilité des marchés est une controverse ancienne en économie. Faut-il se limiter à en atténuer les effets ? Dans quels cas la régulation des marchés est-elle souhaitable et pertinente ? Quelles sont les conditions à réunir pour qu'elle soit faisable et efficace ? Quelles sont les modalités les plus adaptées suivant les contextes ? Comment minimiser les effets pervers potentiels ?

Ces questions sont quelques-unes de celles que le **Groupe de recherche et d'échange sur la régulation des marchés agricoles (Grema)** s'est efforcé de traiter à travers une

étude sur les instruments de régulation des marchés agricoles.

Cette étude, initiée par le Groupe interministériel de la sécurité alimentaire, est financée par le ministère des Affaires Étrangères et Européennes, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et l'Agence française de développement. Elle fait le point sur la théorie économique et analyse plusieurs expériences d'interventions, principalement dans les pays du Sud. Les résultats de cette étude seront présentés et discutés durant le séminaire ouvert aux chercheurs internationaux, aux décideurs politiques et aux organisations de la société civile.

Étant donné le faible nombre de places disponibles, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Valérie Hourmant : valerie.hourmant@cirad.fr, avant le 15 novembre 2010.